



SNUDI FO 91

12, place des Terrasses de l'Agora 91000 ÉVRY
Aurore Combret : 07 69 35 82 68
Céline Dunos : 07 49 81 74 53
Corinne Candas : 07 83 06 02 86
David Roussel : 07 69 45 57 42
Ismahen Mantès : 07 49 56 51 66
Maud Le Brun : 06 51 59 56 29
eMail : 91snudifo@gmail.com
Site : snudifo91.fr



Jours de carences dans la Fonction Publique et indemnisation des congés maladie : encore un crachat à la figure des fonctionnaires !

Dans le cadre du PLFSS 2025 et des 60 milliards d'économies à réaliser sur le dos des salariés et des services publics, le gouvernement Macron-Barnier prévoit de durcir encore davantage les conditions des Fonctionnaires, en les stigmatisant un peu plus.

Ainsi le ministre de la Fonction Publique voudrait "responsabiliser" les agents !
Mais en réalité il ne fait que stigmatiser et culpabiliser.

Cette mesure d'allongement des jours de carence dans la fonction publique, soutenue par ce gouvernement, est donc un nouveau crachat à la figure des Fonctionnaires, la provocation de trop.
Alors que les conditions de travail sont de plus en plus difficiles, que le gouvernement prévoit encore des milliers de suppressions de postes, que nos salaires ne sont pas augmentés, le gouvernement veut raboter encore la Fonction Publique, et cherche la provocation via les propos inacceptables et insupportables de son ministre de la Fonction Publique.

-  Il s'agit d'une mesure dangereuse pour la santé des personnels, imposant toujours plus aux personnels d'aller travailler en étant malade.
-  Il s'agit d'une mesure qui fera payer davantage les personnes malades
-  Il s'agit d'une mesure discriminante et culpabilisante.
-  Il s'agit d'une mesure totalement inefficace sur la présence effective.
-  Il s'agit d'une mesure qui va paupériser un peu plus les personnels.

Pire, le gouvernement prévoit d'aggraver les conditions d'indemnisation lors des congés maladie : réduction à 90% d'indemnisation sur les 3 premiers mois.

Le SNUDI-FO 91 rappelle que le jour de carence a été introduit en 2012 puis retiré en 2014, suite à la mobilisation syndicale, puis réintroduit en 2018.

Le SNUDI-FO 91 rappelle que c'est depuis sa réintroduction que les arrêts maladie plus longs ont augmenté.

Le SNUDI-FO 91 le martèle : c'est la détérioration des conditions de travail (inclusion systématique, fermetures de postes, management permanent, absence de médecine de prévention...) et l'absence de réponses aux revendications qui en sont responsables.

Le syndicat s'offusque de la comparaison biaisée avec les salariés du privé puisque dans 80% des cas, les salariés du privé sont couverts par l'accord sur la prévoyance.

Le SNUDI-FO 91 revendique le retrait de ce nouveau plan, cadré par les mesures austéritaire inscrites au PLFSS 2025, et l'abrogation de la journée de carence.

Le SNUDI-FO 91 appelle les personnels à se réunir en RIS dès la rentrée pour préparer la mise en échec de tous ces plans funestes pour tous les salariés et pour la Fonction Publique.

**Salaires, Postes, SECU, tout est lié, levons nous et résistons,
il est temps désormais d'imposer nos revendications !**